

CORONAVIRUS

COVID-19

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS

La problématique du **CORONAVIRUS/COVID-19** est toujours d'actualité, nous devons donc continuer à nous protéger et à protéger les autres. **Plus d'info ? www.info-coronavirus.be**

Éditeur responsable : Caroline Deroubaix, Échevine de l'Information, Administration communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische
Imprimé par l'imprimerie Doneux sur papier certifié PEFC



Doische

INFOS

OCTOBRE - 2021

Horaire de l'administration.....	3
Permanences.....	3
BEP.....	3
Etat civil.....	5
Fermeture des bureaux.....	5
Location des droits de chasse.....	6
Chasse 2020-2021 : Battues.....	6
Chasse: dès l'arrivée de l'automne.....	7
Réouverture du Pointpension.....	8
Déclaration d'une seconde-résidence....	8
Une nouvelle ère commence.....	9
Remerciements.....	10
Collecte de jouets dans les recyparcs..	10
Gestion publique de l'assainissement....	11
Collecte de pneus.....	11
Aide à destination des citoyens.....	12
Zoom 18/25 : Un soutien.....	12
Les Rendez-vous du PCS !.....	13
Création d'un Conseil consultatif.....	14

Pour une
rentrée sereine,
je me vaccine.


je me vaccine.be



VOTRE PUB ICI

0499 88 18 20

expert  **Lottin**

AUDIO • VIDEO • ELECTRO • TELECOM

Notre service fait la différence

DEPUIS PLUS DE 50 ANS

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS



ALORS N'HÉSITEZ PAS !

125 rue de Mettet • 5620 Florennes
Tél.: 071 68 85 48 • 0495 53 85 48 • claudy.lottin@expert-lottin.be

Entretien/Réparation multimarque... avec un service indépendant spécialisé



- Audi
- VW
- Seat
- Skoda
- Service pneumatique
- Montage équilibrage
- Géométrie 3D

Service de qualité à proximité

Rue Martin Sandron 1b - 5680 Doische
082 677 111 • 0475 754 181

Aveve JARDIN • ANIMAUX • BOULANGERIE MAISON

Nouveau magasin, nouvelle adresse
➤ Rue Hennevauche 16 à 5640 Mettet



CCSJ-Conseils Coordination Services Jeunes ASBL

Familles-Relais

Vous avez le désir de partager des moments avec un enfant.

Alors notre projet est pour vous!

«Parrainer un enfant, un moment qui change des vies.»



Envie d'en savoir plus

081 26 00 60 0472 17 13 82
CCSJ Jambes CCSJ Viroinval

ccsj.namur@gmail.com
www.ccsj-accueil.eu



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction Générale de l'Aide à la Jeunesse

DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

CELA PEUT CHANGER UNE VIE!...



Accueillir un enfant de 0 à 18 ans, en difficulté, pour une courte période.

CCSJ NAMUR
081 26 00 60

CCSJ VIROINVAL
0472 17 13 82

CCSJ.NAMUR@GMAIL.COM
WWW.CCSJ-ACCUEIL.EU



CCSJ asbl
du lundi au vendredi de 9h à 17h
Bld de la Meuse 111 - 5100 Jambes
A.S.B.L. agréée par la c.f. n° S1062-00

Horaire de l'administration communale

La Maison communale est uniquement accessible sur rendez-vous, **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.**

Les permanences du samedi matin (**1^{er}, 3^e et 5^e du mois**) du Service de Population et de l'Etat civil sont également soumises à la prise de rendez-vous.

- **Veillez donc nous contacter au préalable au 082 21 47 20**
- **Port du masque obligatoire pour les visiteurs (et pour les agents lorsqu'ils reçoivent du public)**
- **Continuez à privilégier les contacts téléphoniques et électronique dans la mesure du possible**
- **Pour tout visiteur, utilisation obligatoire du gel désinfectant mis à disposition**

Permanences

BOURGMESTRE

Sur rendez-vous en téléphonant au **082 21 47 25** ou au **0486 38 39 92** ou encore par mail à pascal.jacquiez@doische.be

CPAS

Permanences de la Présidente Bénédicte Hamoir

Sur rendez-vous en téléphonant au 0479 36 50 90

Permanences sociales

Le **lundi et le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00** et le **mercredi de 13 h 30 à 15 h 30**, Rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische Tél. 082 69 90 49
Fax : 082 69 93 41

mail : info@cpasdoische.be.

Une permanence pension a lieu tous les **4^e jeudis du mois de 10 h 00 à 11 h 30 sur rendez-vous à prendre au numéro spécial pension 1765** à la Salle des Mariages à l'Administration communale.
Prochaine permanence le jeudi 28 octobre 2021.

Le Service social est accessible uniquement au numéro 082 69 90 49

BEP

DÉCHETS ET COLLECTES

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu **les jeudis 07, 14, 21 & 28 octobre 2021**. La collecte des papiers-cartons aura lieu **le vendredi 08 octobre 2021**. La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu **les mardis 12 & 26 octobre 2021**. Plus d'infos sur le tri des déchets, surfez sur www.bep-environnement.be.

PARC À CONTENEURS DE DOISCHE

Lundi : Fermé - Mardi au samedi : 9 h 00 à 17 h 00 - Dimanche et jours fériés : Fermé
Plus d'infos : 082 67 89 52 - 0471 87 43 18

VOTRE EMPREINTE VISUELLE



STUDIO GRAPHIQUE • IMPRESSION OFFSET ET DIGITALE
PRODUITS PROMOTIONNELS • IMPRESSION TEXTILE
IMPRESSION GRAND FORMAT



Rue Hennevauche 16 - 5640 Mettet
Tél : 071 74 45 06 - Fax : 071 74 45 08
info@imprimerie-doneux.be

www.imprimerie-doneux.be

Etat civil

DECES

GRANDO Marie à Charleroi, le 27/08/2021
(Matagne-la-Petite).

SOLVEL Alain à Doische, le 29/08/2021
(Matagne-la-Petite).

MARIAGE

DUPUIS Carl (Romerée) & VIVONA Patricia (Romerée).
RITUCCI Mathias (Gochenée) & PAULUS Aurore
(Gochenée).

MACAUX Ludovic (Vodelée) & CARLIER Delphine
(Vodelée)

NAISSANCE

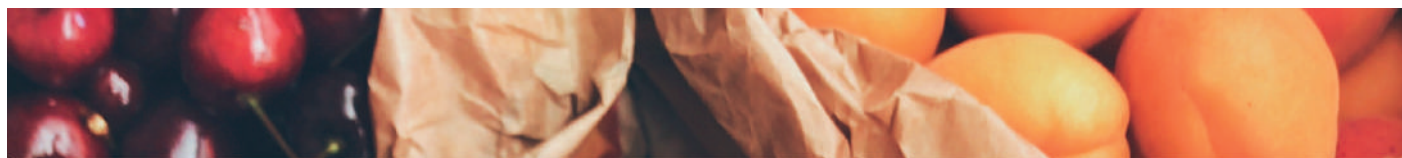
NORET Alice à Charleroi, le 16/08/2021 (Gimnée).
CONRATH Maxime à Dinant, le 16/08/2021 (Doische)..

Fermeture des bureaux et permanences

Les permanences « Population/État civil » auront lieu **les 02 & 16 octobre 2021**.

Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence **le samedi 30 octobre**, week-end de la Toussaint.

A l'occasion de la fête communale, les bureaux seront fermés **le lundi 04 octobre**,
toutefois une permanence population sera assurée **de 9h à 12h**.



DOISCHE

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

le jeudi sur le parking communal

15/03 au 15/04 et 15/09 au 15/12:

14h30-18h30

16/04 au 14/09:

16h-20h

Pas de marché du 16/12 au 14/03

Intéressé par un emplacement?

082/21.47.32 ou 0483/72.80.83

Location des droits de chasse 2022-2031

Le Collège communal porte à l'attention des personnes intéressées que l'Administration communale de Doische met, par décision du Conseil communal du 14 mai 2021, en location publique **par soumissions** les droits de chasse 2022-2031 repris ci-dessous pour un ensemble de lots situé sur le territoire de la Commune de Doische..

L'ouverture des offres aura lieu en la Maison communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische, le vendredi 22 octobre 2021 à 17 heures.

Lots concernés et prix minimum à l'hectare :

Lot 4 - Plaines de Doische - SUD - 10,53 ha : 20 €, soit un montant de base de 210,60 €

Lot 5 - Bois des Moines - Gimnée - 61,90 ha : 37 €, soit un montant de base de 2.290,30 €

Lot 7 - Les Bosquets - Romerée - 138,81 ha : 38€, soit un montant de base de 5.274,78 €

Lot 9 - Grand Bois de Romerée - 574,08 ha : 81€, soit un montant de base de 46.500,48 €

Période concernée :

01 mars 2022 – 28 février 2031

Les offres doivent parvenir **à l'attention du Directeur général**, Administration communale de Doische, Maison communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische, **pour le mercredi 20 octobre 2021(cachet de la poste faisant foi) au plus tard par courrier postal recommandé ou remise de la main à la main au service du patrimoine, Madame Emeline Paulet, contre accusé de réception au plus tard le vendredi 22 octobre 2021 à 17heures.**

Pour visites et renseignements :

- Madame Emeline Paulet, Service du patrimoine Tél. : 082/21.47.32 – Mail : emeline.paulet@doische.be
- Monsieur François Delacre, Attaché-Chef de cantonnement de Viroinval Tél. : 060/31.02.93 – Mail : francois.delacre@spw.wallonie.be

Le Cahier des charges (clauses générales et particulières) ainsi que les annexes cartographiques peuvent être obtenus ou consultés à la Maison communale de Doische, Service du patrimoine ou sont téléchargeables sur le site internet communal www.doische.be

Chasse 2021-2022 : Battues du mois d'octobre

Les dates de la nouvelle saison de chasse automne / hiver 2021 - 2022 sont disponibles ci-dessous. Promeneurs, marcheurs, randonneurs, cavaliers et cyclistes qui venez vous délecter de nos circuits balisés, de nos paysages... Déjà la saison des chasses 2021 - 2022... d'octobre à décembre, des mesures de prudence s'imposent !

Le calendrier des chasses 2021-2022 (Mise à jour) est repris ci-dessous :

Goreumont : le 11;
Plaine de Gimnée SUD : les 09 et 16 ;
Plaine de Doische NORD : pas de battues
Plaine de Doische SUD : pas de battues
Bois des Moines - Gimnée : les 02, 13, 24 et 30 ;
Matagne-la-Petite : le 13 ;
Les Bosquets - Romerée : les 02, 13, 24 et 30 ;
Bois des Fagnes NORD : les 09 et 31 ;
Grand Bois de Romerée : les 03, 17 et 31 ;
Bieure : le 23 ;
Bois de Comogne : les 03, 17 et 31 ;

Bois Machurotte : les 03, 17 et 31 ;
Les Mires : le 16 ;
Navenne : les 01 et 10 ;
Bois des Monts : les 09 et 16 ;
Bois du Fir – Carrière de Vaucelles : les 02, 13, 24 et 30 ;
Les Retondus : le 09 ;
Bois des Fagnes SUD : les 09 et 16 ;
Boqueteaux de Vodelée : le 06 ;
Grand Tienne – Fond de Lays : les 02, 03, 16 et 17 ;
Les Rochettes : le 30 ;
Jerdinet : les 02, 03, 16 et 17 ;
Haies Ste Colombe : le 16 ;
Bierno – Tienne Delvaux : le 13 ;
Tienne Préa – Fond de Falizes : le 06 ;
Bois St Jean : Non communiqué
La Carrière : le 15 ;
Bois des Onches : pas de battues
Grands Prés : pas de battues
Plaines de Niverlée : pas de battues
Plaines de Gimnée : pas de battues

Bois Delacre : pas de battues
Plaines de Romerée : pas de battues
Omezée : les 09, 20 et 24 ;
Plaines de Vodelée EST : les 01, 03 et 16 ;
Propriété Rossetto : les 03, 17 et 31 ;
Plaines de Ginnée EST : les 09 et 16 ;

Pour la carte des territoires de chasse, nous vous conseillons de vous rendre sur le site de la commune www.doische.be

Pour toute activité en forêt, le DNF, Cantonnement de Viroinval, reste l'incontournable

référence.

Cantonnement de Viroinval
Rue Saint Roch, 60
5670 Nismes
060 31 02 93

L'article 15 du Code forestier stipule que « Pour toute action de chasse en battue, la circulation dans les bois et forêts est interdite aux jours et aux endroits où cette action présente un danger pour la sécurité des personnes et selon les modalités fixées par le Gouvernement. »

Chasse: dès l'arrivée de l'automne, une activité très présente dans nos forêts...

Lors de vos déplacements (balades, promenades en forêt) Restez prudent ! Dès l'arrivée de l'automne, la période de la chasse avec toutes ces activités revient à grands pas ! Le rôle premier de la chasse est de maintenir les populations de gibier dans des densités qui permettent à la forêt de se développer correctement et aux autres espèces vivantes (végétation, fleurs, insectes, batraciens, oiseaux, ...) d'y prospérer également.

Il est très clair qu'une population trop importante de cerfs, de chevreuils et de sangliers peut engendrer des dégâts importants à la diversité écologique de la forêt, à sa rentabilité économique ou à la zone agricole. Mais la chasse est source de danger potentiel pour les autres utilisateurs de la forêt ! Un système d'affiches standardisées, obligatoire et applicable dans toute la Région Wallonne, vous informe des différentes activités (journées de chasse, types de chasse pratiqués).

Deux types d'affiches peuvent être rencontrés :

- des affiches «jaunes»
- des affiches «rouges».

Les couleurs permettent ainsi d'obtenir une visibilité maximum afin d'avertir au plus vite de la situation des lieux !

Vous souhaitez vous renseigner sur les dates de chasse afin de pouvoir organiser vos activités extérieures en toute sécurité, rien de plus simple en vous adressant auprès du cantonnement de Viroinval du Département Nature et Forêts ainsi qu'auprès des Maisons du Tourisme ou encore auprès de votre administration communale.

Les affiches jaunes sont des affiches d'information incitant à la prudence. L'autorisation communale de ramassage des myrtilles, champignons, etc. est suspendue pendant les jours et heures

renseignés. Ces indications doivent rester lisibles, même pendant les intempéries. Les photocopies sont interdites.



Les affiches d'information

Les affiches jaunes sont là pour vous informer du calendrier des chasses sur toute la saison. Ces affiches vous permettent de planifier vos futures balades d'automne en évitant les zones chassées. Les dates de chasse sur le territoire communal sont disponibles auprès du service du Département de la Nature et des Forêts.

Les affiches d'interdiction

Les affiches rouges constituent des interdictions. Elles avertissent de l'organisation d'une battue durant laquelle des chasseurs postés en ligne au bord d'un coupe-feu, d'un sentier, voire d'une route attendent le passage du gibier poussé par des traqueurs et des chiens. Ce secteur de forêt vous est interdit le jour de battue. Elles peuvent aussi avertir d'une période de chasse à l'approche et à l'affût. Les affiches renseignent alors sur les heures de la matinée et de la soirée où la circulation est interdite. Soyez prudent et attentif en lisant ces affiches ! Respectez les indications pour votre sécurité !

Les chasseurs qui désirent interdire le passage sur un chemin ou un sentier sont obligés de placer des affiches officielles rouges et blanches. Pour être valables, ces affiches doivent obligatoirement être complétées avec :

- les dates de chasse ;
- la durée d'interdiction de passage ;
- le numéro de l'autorisation de fermeture de la



- forêt (accordée par la Région wallonne) ;
- le nom et le numéro de téléphone du responsable de la pose des affiches (souvent le Garde-Chasse) ;
- le nom et le numéro de téléphone du responsable de la surveillance (l'agent des Forêts de la Région wallonne).

Ces indications doivent rester lisibles, même pendant les intempéries. Les photocopies sont interdites. Les chiens doivent toujours être tenus en laisse.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le Département de la Nature et des Forêts (DNF).

Réouverture du Pointpension

Le Pointpension qui avait lieu **chaque 4ème jeudi du mois** a repris en toute sécurité depuis **le 23 septembre 2021**.

Nouveauté

Le Pointpension se fera **uniquement sur rendez-vous** afin de vous éviter de devoir patienter. Ceci permet aussi à l'expert pension d'éventuellement préparer votre dossier.

Comment prendre rendez-vous ?

Depuis **le lundi 23 août**, il est à nouveau possible de prendre rendez-vous. Pour cela, téléphonez au **numéro spécial pension 1765**. Votre interlocuteur vous demandera la raison de votre visite afin de voir si cela peut être réglé par téléphone et vous éviter ainsi un déplacement inutile.

Si le rendez-vous est nécessaire, l'agent du Service Pensions fixera avec vous le rendez-vous selon les disponibilités.

Une question sur votre pension ?

En cas de question concernant votre pension, ayez le réflexe d'aller jeter un œil sur **mypension.be**. Vous y trouverez toute une série d'informations utiles (la date de pension, l'estimation du montant, les paiements...).

Vous n'avez pas accès à mypension.be ou vous n'y trouvez pas la réponse ? Appelez le **numéro spécial pensions 1765**. Les experts pensions répondront à toutes vos questions.

Déclaration d'une seconde-résidence

Chaque année, est établie une taxe communale sur les secondes résidences que ce soit pour une maison ou une caravane.

Est visé tout logement, existant au 1er janvier de l'exercice d'imposition, dont la personne pouvant l'occuper à cette date n'est pas, à la même date, inscrite, pour ce logement, au registre de la population ou au registre des étrangers.

La taxe est due par la personne physique ou morale qui au 1er janvier de l'exercice d'imposition dispose de la seconde résidence, que ce soit en qualité de propriétaire, de locataire, de bénéficiaire d'une permission d'usage ou à tout autre titre. La qualité de seconde résidence s'apprécie à la même date. Dans le cas de location, la taxe est due solidairement par le propriétaire. En cas d'indivision, la taxe est due solidairement par tous les copropriétaires. En cas de démembrement du droit de propriété suite au transfert entre vifs ou

pour cause de mort, la taxe sera due solidairement par l'usufruitier et le(s) nu(s)-propriétaires.

La taxe est fixée comme suit, par seconde résidence-Maison : **375,00 euros**.

La taxe est fixée comme suit, par seconde résidence-caravane : **175,00 euros**.

Le recensement des éléments imposables est effectué par les soins de l'Administration Communale. Celle-ci reçoit des intéressés une déclaration signée, formulée selon le modèle et dans les délais arrêtés par elle. Ceux qui n'auraient pas été invités à remplir une formule de déclaration, sont néanmoins tenus de déclarer spontanément, à l'Administration Communale, les éléments nécessaires à la taxation au plus tard dans le mois de l'affectation à usage de seconde résidence, de l'entrée en propriété ou de l'occupation.

Dans le cas où l'utilisateur est également propriétaire

de la seconde résidence, la déclaration initiale est valable, sauf modification, jusqu'à révocation.

Le formulaire de déclaration est disponible à l'adresse suivante <https://bit.ly/3DX850v>

Remerciements

Suite au succès du 1er Challenge GiRoDoNi, le Comité organisateur a pu, comme il l'avait annoncé, versé la somme de 1.362,00 € à la Croix Rouge de Belgique représentant les bénéficiaires des activités entourant les courses et ce, en faveur des victimes des inondations que notre pays a connu au mois de juillet 2021.

Le Comité organisateur remercie la Mairie de Foisches, le Centre Culturel de Doische, Jeunesse de Gimnée Officiel, Comité des fêtes de Niverlée, les 31 bénévoles de Doische ainsi que les coureurs ayant participé aux courses ainsi qu'aux personnes venues les encourager.

Collecte de jouets dans les recyparcs

Samedi 16 octobre : Collecte de jouets dans les recyparcs, on désencombre les armoires !

Après les vacances et la rentrée, c'est le moment de désencombrer les armoires des jouets devenus inutiles ! Si vous ne savez pas quoi en faire, ne les jetez pas car ils pourront encore servir ! Pensez bourses aux jouets, magasins de secondes mains, brocantes... Grâce à cela, ils ne deviendront pas un déchet. Et, si vous souhaitez qu'ils fassent plaisir à d'autres enfants, donnez-les !

A qui puis-je apporter mes jouets ?

Profitez de la traditionnelle collecte des jouets organisée ce samedi 16 octobre dans tous les recyparcs de Wallonie. Cela fait 19 ans que les intercommunales collaborent avec des associations locales pour les mettre en place.

Une action solidaire

L'aspect solidaire de cette collecte est important puisqu'elle permet à de nombreuses associations partenaires, qui œuvrent au quotidien sur le terrain, de récupérer des jouets et de les redistribuer aux enfants, qui sans elles, n'en recevraient sans doute pas aux fêtes de fin d'année ! Parmi ces associations, on compte des Maisons Croix-Rouge, les Petits Riens, des homes pour enfants, des centres pour réfugiés, des CPAS,

Donner ses jouets, c'est aussi faire un geste

pour l'environnement !

C'est prolonger la durée de vie d'un objet en évitant qu'il devienne un déchet. Si nous voulons économiser les ressources naturelles de notre planète, ces dynamiques « réemploi » doivent devenir spontanées. A court terme, tout le monde devrait transformer son regard et, avant un achat qu'il soit en seconde main ou pas, se poser la question du devenir de l'objet que l'on envisage d'acheter. Si je n'en ai plus besoin...je le vends, je l'échange, je le donne... Faire circuler des objets déjà utilisés et encore en bon état, c'est une des clés d'un avenir durable.

Quelques infos pratiques

Essayez dans la mesure du possible de donner des jouets propres (voir même désinfectés), complets et comme neufs ! Par exemple, des jeux de société, poupées, puzzle, jeux de construction, consoles de jeux, livres pour enfants, petits vélos, ballons de foot, jeux d'extérieurs... Les préposés des recyparcs n'auront pas le temps de les nettoyer pour vous et nous demanderons aux bénéficiaires de le faire une seconde fois afin d'éviter tout risque de contamination.

A vous de jouer ! Rendez-vous le samedi 16 octobre de 9h à 17h dans le recyparc le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état...



SUIVEZ-NOUS SUR
facebook

Vous voulez être tenu informé au plus vite ?
<http://www.facebook.com/communededoische>
ou rechercher Doische Infos

Gestion publique de l'assainissement autonome

Fin de l'exonération du coût-vérité assainissement (CVA)

Vous êtes détenteur d'un système d'épuration individuelle (SEI) ?

A partir du **1er janvier 2022**, conformément à la décision du Parlement wallon du 23 juin 2016, il sera mis fin à l'exemption du CVA dont vous bénéficiez jusqu'à présent. Le montant du CVA s'élève à ce jour à **2,365€ HTVA/m³ d'eau distribuée**.

Dans ce cadre et afin de contribuer à la préservation de l'environnement, la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) a mis en œuvre une gestion publique de l'assainissement autonome (GPAA).

La GPAA instaure des mécanismes financiers qui vous permettront notamment de bénéficier d'une intervention financière pour l'entretien de votre SEI et la prise en charge intégrale de la vidange des boues de votre système.

Votre système doit être déclaré à la commune et couvert par un contrat d'entretien. La liste des prestataires reconnus est disponible à l'adresse suivante : <https://sigpaa.spge.be> (liste des prestataires).

Afin d'être informé et d'intégrer la GPAA, vous êtes invité à ouvrir un compte utilisateur en tant que particulier sur la plateforme SIGPAA dans l'onglet « Inscription Particulier » du site <https://sigpaa.spge.be>

Collecte de pneus de couverture de silos : Campagne 2021

De nombreux agriculteurs possèdent des stocks de pneus usés qu'ils ont utilisés pour la couverture de silos, dont ils n'ont plus l'utilité et dont il est difficile de se débarrasser. Ces pneus sont parfois stockés dans des conditions non adaptées et génératrices d'effets néfastes sur l'environnement.

Que faire de ces pneus ?

BEP Environnement (Intercommunale de gestion des déchets ménagers en Province de Namur) donne la possibilité aux agriculteurs de participer à la campagne de collecte des pneus de silos **qui se tiendra du 4 octobre au 29 octobre 2021**.

Cette campagne permettra aux agriculteurs de se débarrasser de leurs pneus usés, de manière légale et à faible coût. Ce service est réservé uniquement **aux pneus « déjantés » de tourisme (voitures), vidés de tout corps étrangers tels que ferrailles, terre, gravier, ciment, ...**

Qui peut bénéficier de cette action ?

Les exploitations agricoles implantées dans une des communes affiliées à BEP Environnement.

A quel prix ?

Le montant à prendre en charge par l'agriculteur est de **235,50 €/tonne TVAC ou 1,77 EUR/pneu TVAC**.

Où déposer mes pneus de silo ?

4 sites sur la Province de Namur seront accessibles aux agriculteurs pour déposer leurs pneus :

• Site intégré de gestion des déchets (SIGD) – Floreffe

Adresse du site : Route de la Lache 4 à 5150 Floreffe
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 07:00 à 15:30

• Centre de Transfert de Ciney – Biron

Adresse du site : Rue du Marché Couvert à 5590 Ciney (Biron)
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 07:15 à 15:30

• Centre de Transfert de Philippeville – Vodecée

Adresse du site : Rue de Vodecée 1A à 5660 Philippeville (Vodecée)
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 08:00 à 15:30

• Centre de Transfert de Gedinne – Malvoisin

Adresse du site : Route de Bouillon à 5575 Gedinne (Malvoisin)
Heures d'ouverture : le lundi, de 13:00 à 15:30
du mardi au vendredi, de 08:00 à 15:30

La procédure

Vous avez des pneus de silo dont vous désirez vous débarrasser ?

Il vous est demandé de remplir le formulaire en ligne disponible sur le site internet de BEP Environnement : <https://www.bep-environnement.be/collecte-pneus/>

S'il ne vous est pas possible d'accéder au site internet ou que vous rencontrez des difficultés techniques, vous pouvez prendre contact directement avec Madame Christine Saintenoy au 081 71 82 34

ou par mail via l'adresse environnement@bep.be
Tous les apports se font uniquement sur rendez-vous via le formulaire d'inscription.

Le paiement sera effectué par carte au port pesée, avec facturation post-paiement.

Pour une bonne organisation des apports, les inscriptions seront clôturées le 20 octobre 2021.

Il vous est demandé bien entendu d'être attentif à la distanciation physique liée au COVID-19 et le port du masque sur site est obligatoire.

Aide à destination des citoyens impactés par le COVID

Suite à l'obtention de divers financements (subventions régionales, fédérales et appel à projets), notre CPAS peut venir en aide aux personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes en raison de la crise sanitaire.

Ces aides s'adressent aux travailleurs salariés ou indépendants, aux travailleurs ALE, aux étudiants, aux artistes, ... ayant perdu de leur revenu suite à la crise du covid-19.

Pour quelles interventions ?

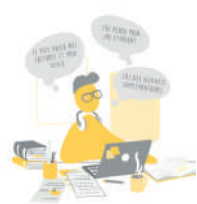
- Aides relatives au paiement des factures d'énergie et de loyers.
- Aides au paiement de factures impayées.
- Aides alimentaires.
- Aides en matière de santé et de soutien psychologique : intervention dans la prise en

charge des coûts des professionnels reconnus, des traitements prescrits, ...

- Aides au soutien numérique ; intervention dans l'achat d'équipements informatiques en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.
- Aides pour divers besoins primaires.

Nos services sont joignables par téléphone **tous les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h à 16h au 082 69 90 49**. Une permanence a lieu **les lundis de 9h à 11h, les mercredis de 13h30 à 15h30 et les vendredis de 9h à 11h** (rue Martin Sandron, 131 à 5680 Doische). En cette période particulière, nous travaillons principalement sur rendez-vous et privilégions les contacts par courrier, e-mail ou téléphone.

Zoom 18/25 : Un soutien pour tous les jeunes touché-e-s par la crise !



Plus de job étudiant, factures en hausse, fins de mois difficiles, isolement, ... la crise COVID-19 frappe aussi la génération des 18-25 ans. Conscient des difficultés vécues depuis un an, le gouvernement fédéral a débloqué 24 millions d'euros pour soutenir les jeunes et les étudiant-e-s.

La mesure « Zoom 18/25 » est disponible jusque fin 2021. Tout le monde peut en bénéficier dès à présent, ou pour la rentrée 2021-2022 par exemple. L'aide n'est pas toujours financière, elle peut prendre différentes formes (colis alimentaires, chauffage, garantie locative, ...). C'est pour cela que le CPAS réalise une analyse individuelle des besoins

Es-tu concerné-e ?

La mesure Zoom 18/25 concerne :

- Les jeunes de plus de 18 ans et de moins de 25

ans.

- Les étudiant-e-s de moins de 25 ans qui commencent, reprennent ou suivent des études de plein exercice.
- Les étudiant.e.s de 25 ans et plus ayant commencé leurs études avant 25 ans. Être étudiant boursier, ou percevoir des allocations familiales, n'empêche pas de bénéficier d'une aide du CPAS.

A qui t'adresser ?

Au Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de ta commune. Etudiant : ta commune est celle de ton domicile légal. Jeune non-étudiant : ta commune est celle où tu vis au quotidien. En Belgique, il y a un CPAS dans chaque commune, tu trouveras la liste sur notre site web : <http://bit.ly/zoom18-25>

Comment le CPAS peut-il t'aider ?

- Aide au logement Pour t'aider à payer ton kot, ou ta garantie locative, ...

- Aide en matière d'énergie Pour t'aider à payer tes factures d'eau, d'électricité, ...
- Aide psychosociale Pour t'aider à payer des consultations si tu souffres de problèmes d'anxiété, de mal-être, ou de violences conjugales ou familiales, ...
- Aide en matière de santé Pour t'aider à payer tes soins médicaux, tes médicaments, masques, gel, ...
- Aide informatique Pour t'aider à payer ton abonnement internet, une imprimante, un ordinateur, ...
- Aide financière Pour t'aider à payer tes factures, ton abonnement GSM, si tu as perdu ton job étudiant, ...
- Aide à la mobilité Pour t'aider à payer ton abonnement de transport en commun, un vélo, ...
- Besoins de première nécessité Pour t'aider à payer tes lunettes, tes fournitures scolaires, tes vêtements, ...
- Aide alimentaire Pour te permettre de te nourrir correctement, ...
- Aide aux sports et aux loisirs pour t'aider à payer ton abonnement sportif, ton matériel, ...

Les Rendez-vous du PCS !



Tous les jeudis : Le Cohé'Bus de Doische ... Allez « En voiture Simone » !

Vous avez envie de faire un petit tour au marché hebdomadaire de Doische, mais vous n'avez pas les moyens de vous y rendre, nous venons vous chercher et vous reconduire ! L'occasion aussi de passer à la bibliothèque qui est ce jour-là ouverte jusqu'à 18h.

Les jeudis 7, 14, 21, 28 octobre de 16h à 18h !

SUR RESERVATION UNIQUEMENT : Il suffit de téléphoner au 0487 36 43 58 et de donner vos coordonnées (nom, village et numéro de téléphone).

Tous les vendredis : Le guichet fixe « Atouts Conseils »

Difficultés administratives, difficultés informatiques, un lieu et une date à retenir ! A la salle des mariages tous les vendredis de 9h30 à 11h30.



Soutien informatique et Ecrivain public

Les 1, 8, 15, 22, 29 octobre 2021 (sans rendez-vous)



Les jeudis et samedis : Rencontres au Potager Partagé

Se rencontrer, échanger nos savoirs, nos savoir-faire et nos idées, construire quelque chose ensemble, prendre l'air, ... Quel que soit votre âge, votre aptitude à jardiner, le temps que vous pouvez y consacrer, vous pouvez nous rejoindre selon vos disponibilités et vos envies ! Le potager collectif prend forme petit à petit, bacs après bacs, n'hésitez pas à passer nous voir et mettre la main à la terre !

Les jeudis 14 et 28 octobre et les samedis 9 et 23

octobre de 10h à 12h sur inscriptions !

« Au-delà du plaisir de cultiver des légumes, on aime le côté convivial du potager collectif

Chaque mois : Le Repair Café

NE JETEZ PLUS ! VENEZ AU REPAIR CAFE !



Que faire d'une chaise au pied branlant, d'un grille-pain qui ne marche plus, d'un outil au manche cassé, d'un percolateur en panne, ...les jetez, sûrement pas ! Au Repair café de Doische des bénévoles expérimentés et passionnés essayeront de les réparer avec vous ! (Tv, radiateur électrique, percolateur, lampe, Vtech, aspirateur, ordinateurs...)

C'est gratuit, c'est convivial, on cherche des solutions, on discute, on boit un café...

Le jeudi 14 octobre de 16h à 19h.

Au Foyer Jean XXIII, Rue des Ruelles (derrière l'église) 5680 Doische

On vous attend, c'est ouvert à tous !

Sur demande : Service de livres à domicile



En collaboration avec la Bibliothèque de Doische, nous proposons aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer de leur apporter des livres à domicile.

Un petit coup de fil et les bibliothécaires se feront un plaisir de vous conseiller l'un ou l'autre ouvrage que nous viendrons déposer chez vous !

Bibliothèque «Livres Choix», 082 67 90 27, bibliotheque@ccdoische.be. Vous souhaitez faire partie de ce projet ? Contactez-nous ! 0487 36 43 58
Plan de Cohésion Sociale - CPAS Doische - 0487 36 43 58 ou 082 69 90 49, coordination.pcs@cpas-doische.be



Création d'un Conseil consultatif intergénérationnel



Diminuer l'écart entre les différentes générations. Susciter les contacts et les échanges et développer la solidarité intergénérationnelle.

Les seniors sont souvent les gardiens d'un savoir, d'une histoire et ont la richesse de l'expérience. Les jeunes ont l'énergie, des rêves, des envies et les deux pieds dans la vie active et ses réalités.

Voilà pourquoi le PCS a dans ses projets de mettre sur pied un Conseil Intergénérationnel. Ce Conseil sera représentatif des diverses générations vivant à Doische et aura la gestion d'un budget participatif.

Ce Conseil Intergénérationnel permettra aux jeunes, aux moins jeunes et aux aînés de renouer des liens de solidarité, d'échanger et de créer des projets communs.

Le but de ce Conseil Intergénérationnel est de créer des liens entre la population quel que soit son âge et son genre, et de lui permettre de proposer des projets communs utiles à toutes les générations.

Plan de Cohésion Sociale – CPAS Doische – Isabelle Jeandrain - **0487 36 43 58** ou 082 69 90 49, coordination.pcs@cpasdoische.be



Votre organisation de jeunesse !

Organisation de jeunesse reconnue et agréée par :



Mercredi, c'est OXY

Activités culturelles, sportives et d'expressions diverses



À partir du 08 septembre
de 13h à 17h
Garderie de 17h à 18h (1€)

5€ par mercredi
4€ à partir du 2e enfant

De 2,5 à 12 ans



École communale de Matagne-la-Petite
Rue de Vierves, 1

ORGANISÉ PAR :

OXYJeunes
Association Sans But Lucratif
071 38 84 00
www.oxyjeunes.be
info@oxyjeunes.be

En partenariat
avec :



Inscriptions obligatoires via www.oxyjeunes.be/events/mercredi-matagne



VOTRE JEUNE, VOTRE ADO ENTRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE!

VOUS AVEZ PEUT-
ÊTRE DROIT À UNE BOURSE
D'ÉTUDES POUR LUI!

N'hésitez pas à vous renseigner et à vous faire aider auprès d'associations proches de chez vous comme les AMO, les Plans de Cohésion Sociale, les Maisons de Jeunes, le CPAS,... **OU** sur le site : allocations-etudes.cfwb.be/etudes-secondaires/

IL FAUT
INTRODUIRE LA
DEMANDE
ENTRE LE
1er JUILLET ET LE
31 OCTOBRE.

Le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté (RWLP) est également là pour vous aider et vous accompagner! Vous pouvez appeler ou envoyer un SMS à Lula Baguet au **0473/56.54.60** **OU** lui envoyer un mail à l.baguet@rwlp.be

LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGES



PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE
Rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische
Tél: 082/21.47.38 | Fax: 082/67.90.27
E-mail: centreculturel.doische@skynet.be
FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM

OCTOBRE 2021



ANIMATIONS BIBLIOTHÈQUE

Doische 17 octobre 2021



#100 ANS DE LIENS CULTURELS À LA BIBLIOTHÈQUE



9H30 : PETIT DÉJEUNER CONTÉ

14H : ATELIER DE FABRICATION DE SACS À LIVRES
(création de sacs, pochettes cadeau, au départ de boîtes en carton alimentaires avec des papiers collés et vernissés - ouvert à tous, seul ou en famille - à partir de 6 ans)

16H : GOÛTER CONTÉ

Réservations obligatoires

Durant tout le mois d'octobre, laissez-nous un petit mot pour nous raconter votre meilleur souvenir dans une bibliothèque (une urne sera mis à votre disposition dans nos locaux)

9h30 - 17h30

Bibliothèque et grainothèque ouvertes (prêts gratuits)

Renseignements et inscriptions
082/214 738 ou bibliotheque@ccdoische.be

Après-midi Manga



Le mercredi 13 octobre.
De 14 à 16 heures.
À la bibliothèque de
Doische.

Une après-midi
d'échanges et
de discussion autour
de l'univers passionnant
des mangas.

Afin de partager :
- Ses coups de cœur.
- Ses mangas (bien sûr).
- Ses personnages favoris.
- Et bien encore...

A partir de 12 ans.
Réservation au : 082 214.738
Ou via le compte Instagram : centre.culturel.doische

COMME CHAQUE ANNÉE, LE CENTRE CULTUREL DE DOISCHE, T'INVITE
À VENIR DÉCOUVRIR DIFFÉRENTS MÉTIERS DANS TA COMMUNE :

BIBLIOTHÉCAIRE, CRÉATEUR DE BIJOUX, COIFFEUR, POLICIER, FERMIER, SCULPTEUR, BOULANGER, ...



Bulletins d'inscription disponibles
DANS LES ECOLES ou au CENTRE CULTUREL DE DOISCHE

A retourner avant le vendredi 08 octobre 2021

rue Martin Sandron 124 à 5680 Doische - 082/21.47.38
Email : sberger@ccdoische.be

POUR LES ENFANTS DE 4-5-6 primaires



MATAGNE-LA-PETITE - Carmel

Dimanche 31 octobre

JOURNÉE JEUX

De 14h à 17h30



Nouveautés Jeux Géants Jeux de société ...

Animation assurée par les ludothèques :
de Florennes, de Givet et « Le Repère de Ludo »
Après-midi familiale

Gratuit



SPECTACLE LA PORTE DU DIABLE DOISCHE



Spectacle de marionnettes
humoristique et survolté
Un spectacle mêlant tradition
et actualité. Engagé, haut en
couleur, où adultes et enfants
s'amuseront du jeu des
marionnettes pour les uns, de
la truculence des comédiens
pour les autres.



15H30
DIMANCHE
10 OCTOBRE 2021

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES AU 082/214 738

Tarif 5€

Spectacle en plein air - Parking Administration Communale

LE FOYER CULTUREL DE DOISCHE VOUS PROPOSE

LE BON FILS
DE ET PAR
AHMED HAFIZ

22 OCTOBRE 2021
20H - SALLE DE ROMERÉE

www.HAFIZ-RACONTE.com

Racontance
photo : Fve

CONT'ÉMOI

Une réflexion humoristique et tendre sur
notre identité humaine universelle !

Spectacle conté à partir de 10 ans

Tarifs : Adulte : 8€ - Etudiant : 4€
Art. 27 : 1,25€

INFOS ET RÉSERVATIONS
082/214.738 - vpirlot@ccdoische.be

ECRIVAINS DU PAYS
PHOTOGRAPHES ARTISTES

Foyer Culturel
Doische
ASBL

**STAGE
DE TOUSSAINT**

MATAGNE-LA-PETITE

**DU 02 AU 05/11
2021**

AU CARMEL
Pour les 5-12 ans - de 9h à 16h - 50€

Venez vivre une semaine remplie d'aventures en pleine nature

Apprendre à fabriquer des outils pour chasser et vous nourrir, découvrir différentes techniques de survie, construire des cabanes, créer des instruments de musique à l'aide d'éléments naturels, techniques de feu, ...

Bref, explorer et comprendre notre environnement tout en s'amusant

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 27 OCTOBRE
AU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE 082/214 738
sberger@ccdoische.be

Foyer Culturel
Doische
ASBL

EXPO PHOTO
Les 23 et 24 octobre 2021
de 10h à 18h - entrée libre - bar disponible
Vernissage le 22 octobre à 18h

**SOULME
VU PAR
L'OBTURAT'HEURE**

Salle de l'ancienne école communale
Rue Désiré Mathieu à SOULME

Avec la participation de «Soulm'Actif», du centre Culturel de Doische
et du Club Photo l'Obturat'heure de Boussu-lez-Walcourt

Foyer Culturel
Doische
ASBL

Simplici'Terre et le Foyer Culturel de Doische
vous présentent sa

**Donnerie
d'automne**

A la salle
communale
de Romerée

Dimanche
17 octobre
2021

Dépôt* : 9h
Ouvert à tous* :
10h -> 15h

avec un petit
bar convivial

*en accord avec
la charte disponible
sur demande

Plus d'info : contactez le Foyer Culturel au 082/214.738
ou à l'adresse: centre.culturel.doische@skynet.be

Foyer Culturel
Doische
ASBL

VARIATION DANSE
VIROINVAL | DOISCHE | CHIMAY

SAISON 2021-2022

*On rit...
On bouge...
On danse...*

HIP-HOP | RAGGA
CONTEMPORAIN
JAZZ
CLASSIQUE
BARRE À TERRE
POINTES

**RENTRÉE
3 SEPTEMBRE**

ZUMBA
ZUMBA KIDS
STRONG

DIRECTRICE :
CATHERINE DIVE
082 67 85 49

WWW.VARIATIONDANSEASBL.COM

REPRISE LE 7 SEPTEMBRE

ZUMBA fitness

MARDI
ECOLE COMMUNALE
DE TREIGNES
19H45 > 20H45

JEUDI
NEW STUDIO
MATAGNE-LA-PETITE
20H15 > 21H15

ZUMBA kids jr
DE 4 À 6 ANS
18H > 18H45

ZUMBA kids
DE 7 À 9 ANS
18H45 > 19H30

STRONG NATION
19H15 > 20H15

*Bonne humeur, ambiance de folie
et... SUEUR!
Rejoins-nous!*

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
0478 46 43 12 **ZUMBA ANNE-LAURE**

associatif



« Ca Manque pas d'Air » Asbl

Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite

060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 camanquepasdair@outlook.be

associatif

CONCERT Nous reprenons maintenant les bonnes habitudes des concerts du vendredi. Nous vous accueillons les prochains vendredis 8 et 22 octobre. Concerts prévus à 20h30. Les noms de groupes seront confirmés prochainement. Les infos seront disponibles sur www.camanquepasdair-asbl.be

Tous les concerts sont gratuits. Un chapeau passe dans le public

BALADES SOPHROLOGIQUES

les lundis 11 et 25 octobre à 9h45, au « Petit Rustique ».

Découvrir les charmes naturels de notre belle région et apprendre à utiliser toutes les ressources qui sont en nous, grâce à quelques exercices de sophrologie. Avec Laurence Gillet sophrologue expérimentée de la région d'Agimont. PAF : 5 euros. (**Nouveauté** : des balades sophrologiques sont désormais organisées aussi, les samedis 2, 16 et 30 octobre à Presgaux. Rens : Yvan Nicolas 0475/35.51.74)

EXPOSITION DU MOIS : Jean-Pierre Frippiat Du 7 au 31 octobre: l'espace artistique du Petit Rustique accueillera les photos de Jean-Pierre Frippiat. Cet ancien journaliste de la RTBF installé dans la région, nous emmène au fil de l'Eau Noire, un des affluents du Viroin. Vernissage le 8 octobre avec la projection d'un petit film d'introduction sur les séjours nocturnes de l'artiste au bord de l'Eau Noire. Magies de la nuit.

CONFÉRENCE : LES NOUVELLES FORMES D'HABITAT

Le **mercredi 20 octobre à 19h30**, conférences et témoignages sur le thème des nouvelles formes d'habitat : habitats groupés, habitats légers, éco-habitat, etc.... Faisons le point sur des projets régionaux, sur la législation wallonne et sur les pratiques tolérées ou permises dans nos communes.

L'asbl «Ca manque pas d'air » a reçu le Prix Associatif 2019 de la Créativité et de l'innovation !

Ouvert du jeudi au lundi de 15h à 22h. Le dimanche à partir de 11h. Nocturnes (jusqu'à 2h) les vendredi et samedi.

Avec la collaboration active du Foyer Culturel de Doische !



Mercredi 13 OCTOBRE 2021

| Devant la Maison Communale | de 16h25 à 17h.

bibliothèque

RENSEIGNEMENTS : 082/214.738

Bibliothèque « Livre-choix » bibliotheque@ccdoische.be

CALENDRIER OCTOBRE 2021

ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

Dim.10: **DOISCHE**: parking Maison Communale: spectacle de marionnettes

Mer. 13: **DOISCHE**: Maison Communale: halte du BédéBus

Mer. 13: **DOISCHE**: Foyer Culturel: après-midi Manga

Sam.16: **ENTITE**: Place aux enfants

Dim.17: **DOISCHE**: Foyer culturel: 100 ans des bibliothèques

Dim.17: **ROMEREE**: salle communale: donnerie organisée en collaboration avec Simpliciterre

Ven. 22: **ROMEREE**: salle communale: Cont'Emoi

Dim.31: **MAT-LA-PETITE**: Carmel: Journée Jeux organisée avec les ludothèques de Florennes et Givet

EXPOSITION

Du ven. 22 au dim. 24: **SOULME**: ancienne école organisée par Soulm'Actif, le Foyer Culturel et l'Obturat'heure

CONCERTS

Ven.08: **MAT-LA-PETITE**: Petit Rustique: concert organisé par « Ça manque pas d'Air »

Ven.22: **MAT-LA-PETITE**: Petit Rustique: concert organisé par « Ça manque pas d'Air »

MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériés, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

PHARMACIES DE GARDE

Sam.02- dim.03: Pharmacie MOLITOR 060/347 464 - rue J. Chot 72 à Olloy/sur/Viroin

Sam.09- dim.10: Pharmacie Familia 082/ 644 879 - rue M.Lespagne 25 à Hastière-Lavaux

Sam.16- dim.17: Pharmacie FONTINOY 082/ 644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont

Sam.23- dim.24: Pharmacie Familia 082/ 645 114 - rue Abbé Dujardin 8 à Onhaye

Sam.30- dim.31: Pharmacie AIDARA 082/ 677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée



ATTENTION: les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages » du mois de novembre 2021 **DOIVENT ÊTRE RENTRÉS AVANT LE 4 OCTOBRE**

Ceci afin de respecter les délais souhaités par l'imprimeur pour la mise en page.



Jourdain
Menuiserie
CHASSIS - PORTES - VERANDAS
TERRASSES - VOILETS



0495 25 92 66 - menuiserie.jourdain@gmail.com
Rue de la Hayette 6 - 5680 Matagne la Petite


25 ANS D'EXPÉRIENCE
Travaux effectués par le patron



J. Hoffman

CARROSSIER - RÉPARATEUR
ENTRETIEN - FREINS - PNEUS

Rue des Biaux 35 | 5680 Gochenée (Doische)
0497 26 03 87 | jeremy-hoffman@hotmail.com




FUNERAILLES

Willems-Leroy sprl

« Organisation complète de funérailles, inhumation, crémation, prévoyances décès, caveau, monuments »

Tél. 082 22 27 87 • www.willems-leroy.be

FUNÉRIUM
À HERMETON-SUR-MEUSE




Johany DARVILLE

Dépannage - Matériel - Installation
Assistance Internet & Réseau

LA FABRIQUE D'INFORMATIQUE

Déplacement offert sur présentation de ce bon
* Valable une seule fois par domicile



Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville
0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be



L'éveil des pieds

Utilisez ce bon de réduction pour profiter de
-20%
sur votre prochain soin
Offre non cumulable et unique par client

SOINS, CONSEILS ET VENTE DE PRODUITS ADAPTÉS

Soins spécifiques et ciblés en pédicure médicale, réflexologie, esthétique sociale soins onco et massage palliatif ou encore en aromathérapie

Place du Batty 22 • 5680 Vodelée (Doische) • 0479 40 82 53




Bodson
Guy **ENTREPRISE FAMILIALE**

30^{ans}

CONSTRUCTION HABITATIONS CONTEMPORAINES ET TRADITIONNELLES
RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
TOITURE SPÉCIALITÉ L'ARDOISE NATURELLE
AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITATION

f SUIVEZ-NOUS !

RUE DU POINT D'ARRÊT 7 - 5680 GIMNÉE
082 67 86 87 - 0477 65 34 13 - ENTREPRISEBODSON@GMAIL.COM

VEKEMAN Nicolas

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

0494 191 845